CONGO

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4781 - MERCREDI 26 JUIN 2024

BEAC

Les réserves de change stagnent

Le volume des réserves de change de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) représentant une couverture extérieure de la monnaie de 78,4%, soit 4,79 en mois d'importation, stagne à 7 285 milliards FCFA, a indiqué le gouverneur de cette institution financière sous-régionale, Yvon Sana Bangui.

Au cours d'une conférence de presse animée le 24 juin, il a rappelé que la stabilisation des réserves de change des États membres (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) demeure l'une des priorités affichées par la Banque centrale. « La BEAC règle souvent les factures d'exportation en dollars, ce qui affecte nos avoirs en devises et nous expose à un risque », a déploré le gouverneur. Page 3



EXAMENS D'ETAT

Plus de 6000 candidats affrontent le BET, le BEP et le BTF



Des élèves en plein examen/DR

Les épreuves écrites des brevets techniques, BET, BEP et BTF, ont démarré hier avec en lice 6 473 candidats à dominance féminine, soit 4 283 filles, dans les 62 centres répartis sur l'ensemble du territoire national. Cette année, le nombre de candidats est en hausse comparativement à l'année dernière où 5707 élèves étaient inscrits pour les trois brevets. Brazzaville et Pointe-Noire comptent respectivement 1762 et 766 postulants.

Page 4

Éditorial

De bonne guerre

LIBRE CIRCULATION

La Cémac va déployer une brigade mixte en 2025

La Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) va déployer une Brigade mixte à partir du 1er janvier prochain, constituée des gendarmes, policiers, douaniers et éco-gardes pour faciliter la libre circulation des personnes et des marchandises dans cette sous-région. L'opérationnalisation de cette unité mobile représentera une avancée majeure en matière d'intégration et d'augmentation du volume des échanges intracommunautaires qui représente à peine 3% en Afrique centrale.





Le siège de la Cémac à Bangui/DR

SCOLARITÉ

Baisse du taux de violences en milieu scolaire

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a annoncé une baisse de violences en milieu scolaire cette année, par rapport à l'année dernière. Selon lui, cette embellie résulte de l'uniformisation de la tenue scolaire du préscolaire au secondaire ainsi que dans les écoles professionnelles de l'enseignement général et technique. « D'autres initiatives déjà amorcées méritent d'être renforcées pour que l'année scolaire 2024-2025 soit davantage apaisée », a-t-il indiqué.



Page 5 Des élèves dans un établissement scolaire de Brazzaville

ÉDITORIAL

De bonne guerre

Internet est venu amplifier les commentaires les plus variés sur les sujets d'intérêt général. Les derniers développements de l'actualité nationale qui enflamment la toile en sont un exemple probant. Il y est question notamment de la cession ou de la vente des terres congolaises aux Rwandais, du projet du nouveau découpage électoral, de la pénurie d'eau et d'électricité, des résultats du dernier recensement général de la population et de l'habitation ou encore de la recrudescence des phénomènes « Kuluna » et « Bébés noirs ».

A propos de ces sujets, les acteurs de la société civile, les hommes politiques ainsi que les Congolais lambda, chacun à sa manière apporte son commentaire. Les informations souvent données par l'un ou l'autre d'entre eux sont à première vue sans fondement. Pourtant, elles acquièrent du crédit à mesure qu'elles sont partagées d'une personne à une autre sur la toile. Quel miracle!

Pour tordre le cou à ces nouvelles supposées peu crédibles, il devient nécessaire que l'exécutif initie, chaque mois, une conférence de presse. Oui, c'est important ! Parce que le jeu en vaut la chandelle au regard de fausses rumeurs qui empoisonnent l'opinion. Il est désormais à craindre que les informations informelles prennent le dessus sur la réalité.

Exactement comme vient de le faire savoir sur la toile, il y a quelques jours, un acteur politique qui invitait les Congolais à s'imprégner de l'Accord-cadre économique signé entre le Congo et le Rwanda avant de se laisser aller à des commentaires vils.

La vitesse de l'information imposée par les nouvelles technologies, qui marquent le quatrième âge de la communication, nous exige d'agir le plus tôt possible pour ne pas être surpris par les conséquences négatives de la désinformation.

Certes, les avantages immenses que représentent ces avancées technologiques ne peuvent être mis en cause. Grâce à ces nouveaux outils numériques, il est aujourd'hui plus facile de communiquer, d'échanger et de diffuser de l'information. Mais il faut en faire un bon usage.

 $Les\,D\'ep\^eches\,de\,Brazzaville$

ZONE CÉMAC

La brigade mixte opérationnelle dès janvier 2025

Le déploiement des éléments de la Brigade mixte à partir du 1er janvier prochain constitue l'une des principales résolutions du dernier Comité inter-États de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) réuni du 17 au 20 juin, à Bangui, en République centrafricaine. Composée des gendarmes, policiers, douaniers, éco-gardes... de chacun des six pays membres, la brigade mixte Cémac est chargée de promouvoir la libre circulation des personnes et des marchandises dans la sous-région.



Le siège de la Cémac, à Bangui⁄DR

L'opérationnalisation de la brigade mixte Cémac représenterait une avancée majeure en matière d'intégration, notamment de la libre circulation des personnes et des biens dans la zone Cémac considérée comme l'espace communautaire le moins intégré du continent. Dans cette sous-région, le volume des échanges intracommunautaires demeure faible, à peine 3%, alors que les tracasseries administratives et policières continuent de freiner la libre circulation.

À l'issue des travaux présidés par Auxence Sinclair Mbodou Nzongo, le directeur général de la Programmation économique de la République centrafricaine, le comité inter-États a autorisé un déploiement test par une première mission conjointe en Centrafrique du 24 au 28 juin 2024. « Le soutien des États membres est sollicité pour la mise en œuvre du plan d'opérationnalisation axé sur la sensibilisation, le renforcement des capacités, la

budgétisation, l'équipement et la vulgarisation des textes communautaires », précise le comité inter-États, en attendant la validation de toutes les mesures par le conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale. L'efficacité de cette brigade mixte sur le terrain dépend, en effet, de l'engagement des autorités compétentes de chaque État membre, en dépit de la volonté affichée de la Commission Cémac. Il faut ajouter que les ministres impliqués dans ce processus disposent du personnel qualifié aux postes frontières pour assurer l'opérationnalisation de la brigade mixte Cémac. Le principal défi consiste à lever les nombreuses barrières sur les axes routiers et à mettre fin aux rackets des voyageurs par les agents des forces publiques.

Si les autorités communautaires planchent déjà sur le statut juridique du personnel de cette nouvelle entité et son mode d'intervention, la question se pose sur le financement de l'opération et l'équipement des équipes. Le projet de création de la brigade mixte prévoit, rappelons-le, la dotation des éléments en équipements modernes composés des scanners, détecteurs de métaux, etc., y compris la construction des corridors d'intégration de la zone Cemac

Outre ce volet de l'intégration, le comité inter-États a également examiné les règlements communautaires relatifs à l'aviation civile, l'état d'avancement du projet I-Cémac concernant la sécurisation des postes frontaliers en partenariat avec l'Interpol. Les travaux ont aussi porté sur le plan de transformation des institutions communautaires, une réforme souhaitée par le nouveau président de la Commission Cémac, Baltasar Engonga Edjo'o. Il s'agit de réformer la Commission, sa gestion budgétaire, son programme d'activités et son personnel, dans le but de la rendre plus performante.

Fiacre Kombo

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet: www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina, **Rédacteurs en chef délégués :** Roger Ngombé, Christian Brice Elion

Grand reporter : Nestor N'Gampoula **Service Société :** Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde: Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts: Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport: James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikou-

mat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonnateur : Alain Diasso Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo

Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO – MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi Chef de service : Cyriaque Brice Zoba Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction: Christian Balende Rédaction: Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles: Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira **Assistant à la direction :** Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi

Chef de service RHC :Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo Chef de service Audit : Arcade Bikondi, , Chef de service Comptabilité :Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga

Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE Direction : Gérard Ebami Sala

Adjoint à la direction : Elvy Bombete Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction: Emmanuel Mbengué Assistante: Dina Dorcas Tsoumou **Directeur adjoint :** Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable: Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO Responsable : Maurin Ionathan Mobassi

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRA-TION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64 Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail: contact@inc-sa.com

eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

BEAC

Les réserves de change stagnent à 7285 milliards FCFA

Le volume des réserves de change de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) représente une couverture extérieure de la monnaie de 78,4%, soit 4,79 en mois d'importations de biens et services, contre 4,82 en mois courant 2023. La sous-région qui devrait poursuivre ses réformes économiques entend maintenir les efforts de rapatriement des recettes d'exportation et de stabilisation du système bancaire.

La mise en œuvre de la règlementation des changes de la Banque centrale figure parmi les nombreux sujets évoqués, le 24 juin, par le gouverneur de la BEAC, Yvon Sana Bangui, au cours de sa conférence de presse. Il a fait le point sur les conclusions de la deuxième session ordinaire de l'année du Comité de politique monétaire de la BEAC tenue le même jour.

Yvon Sana Bangui a souligné le rôle joué par la BEAC dans la gestion des réserves de change des États membres, après les discussions avec certains industriels de la sous-région. « La Banque centrale règle souvent les factures d'exportation en dollars, ce qui affecte nos avoirs en devises et nous expose à un risque. Il fallait interpeller les responsables industriels sur la nécessité d'augmenter la production nationale afin de satisfaire en priorité les besoins nationaux et de la sous-région. Cette démarche est cruciale



Le gouverneur Yvon Sana Bangui⁄DR

pour préserver les réserves de change des États à la BEAC », a-t-il estimé.

La stabilisation des réserves de

change des États (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) demeure l'une des priorités affichées de la Banque centrale. Lors de ses premières sorties officielles, en mars dernier, le gouverneur de la BEAC avait indiqué son intention de renforcer la mise en œuvre de la règlementation des changes en vigueur depuis janvier 2019 au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). La mesure a permis jusqu'ici à la zone Cémac de relever ses réserves, d'équilibrer sa balance commerciale et d'éviter la dévaluation de la monnaie.

Il faut savoir que cette règlementation des changes de la BEAC fixe à cinq millions FCFA le plafond de l'allocation des devises avec la possibilité d'aller au-delà si la demande est justifiée. Elle prévoit une rétrocession de 70% des devises de toutes les opérations, alors que l'ancienne règlementation de l'an 2000 faisait des rétrocessions de 100% des devises encaissées à l'occasion des opérations d'exportation. Dès les premiers mois de 2019, les

rétrocessions de devises ont atteint 1376,1 milliards FCFA pour les cinq premiers mois de l'année, contre 605,2 milliards FCFA sur la même période de l'année précédente, soit une hausse de 127%.

Outre la stabilisation des réserves en devises, le gouverneur de la BEAC a évoqué le sujet de l'inflation persistante (3,9%) au sein de la sous-région qui reste supérieure à la norme communautaire, alors que la croissance économique se situerait à 3,3% cette année, contre 2,3% en 2023. « Le Comité de politique monétaire de la BEAC a décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt des appels d'offres (5%); celui de facilité de prêt marginal à 6,75% et de facilité de dépôt à 0,00%; ainsi que les coefficients des réserves obligatoires à 7% sur les exigibilités à vue et 4,5% sur les exigibilités à terme », a détaillé Yvon Sana Bangui.

Fiacre Kombo

CONTRÔLE D'ETAT

La direction générale communique sur son champ d'action

La direction générale du contrôle d'Etat (DGCE) a organisé, le 25 juin à Brazzaville, à l'intention des cadres et responsables de plusieurs structures étatiques nationales et paramétriques, un séminaire de vulgarisation de ses attributions et son champ d'action.

Le séminaire a réuni plus d'une centaine de responsables des directions ainsi que des agents du ministère du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs pour les édifier sur la structuration de la DGCE. Plusieurs sujets ont été abordés par les directeurs centraux, notamment la présentation du programme 034, l'évaluation des dispositifs contrôles internes, la mise en œuvre des contrôles ainsi que la régulation des marchés publics. Par la suite, des séances d'échange interactif ont permis à l'assistance de comprendre aisément le sens du séminaire.

Le directeur de cabinet du ministre du Contrôle d'Etat, Simplice Mounianga Boukongou, a expliqué les différents efforts que fournit ce département ministériel. Il a rappelé que la DGCE travaille pour la mise en place d'un dispositif d'amélioration continue de la qualité du service public.

Selon le DGCE, Georges



Les participants/Adiac

Tambo, ce séminaire de vulgarisation lance ainsi une grande et cruciale campagne qui va se déployer dans plusieurs départements du Congo, afin d'informer et d'édifier les agents des institutions nationales et locales sur les devoirs et axes de travail de la DGCE. « Ce séminaire nous permettra de parler du positionnement de la direction générale par rapport à d'autres institutions supérieures de contrôle. Il était aussi question d'expliquer

aux uns et aux autres que nous sommes disposés à accompagner les administrations publiques dans le but de les rendre performantes. Nous cherchons la satisfaction du citoyen usager. Il est prévu de poursuivre ces séminaires dans les autres localités de notre pays puisque notre but c'est que l'usager citoyen, à la fin, ait des services dignes de ce nom », a indiqué Georges Tambo.

Il a, par ailleurs, signifié que les différents textes de cette structure garantissent la transparence, l'efficacité et la responsabilité dans la gestion des ressources publiques.

Au cours de ce séminaire, les dispositions légales et réglementaires qui encadrent le contrôle au Congo pour davantage de performance et de transparence ont été expliquées avec exactitude. Notons que cette direction est chargée, entre autres, d'exploiter les notes d'information et les rapports de missions de contrôle, de

faire l'analyse, la synthèse et le suivi des recommandations formulées à l'issue des missions de contrôle et vérification d'études et d'enquêtes, de produire les renseignements et assurer la liaison avec les autres organes de contrôle ou d'enquêtes, de procéder aux études et aux enquêtes relatives aux activités de contrôle. Elle participe également à l'élaboration et à l'actualisation du guide des procédures de contrôle et d'audit.

Rude Ngoma

BREVETS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS

Plus de 6 000 candidats passent les examens

Les candidats aux brevets techniques et professionnels ont démarré, le 25 juin, les épreuves écrites session de juin 2024 sur l'ensemble du territoire national.

6 473 candidats au total sont en lice dans tout le pays, répartis dans 62 centres d'examens parmi lesquels 4283 filles. Le nombre des candidats est en augmentation par rapport à celui de l'année dernière qui était de 5707 postulants. Brazzaville seule compte 1762 candidats repartis dans dix centres et Pointe-Noire 766 dans cinq centres.

Les examens se déroulent du 25 au 29 juin dans tout le pays. Il s'agit de trois types de Brevets : le Brevet d'études techniques avec 5969 candidats; le Brevet d'études professionnelles qui compte 407 candidats; et le Brevet de technicien forestier qui a 97 candidats.

A Brazzaville, les épreuves ont été lancées au centre de l'Institut des jeunes sourds par le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, en compagnie des maires des arrondissements de Bacongo et de



Moungali.

Les candidats au Brevet d'études techniques, option industrie et agriculture, ont démarré respectivement la première journée avec les épreuves de technologie, dictée-questions et la dictée avec fautes, anglais, commentaire de texte, agriculture générale et spéciale.

Quant aux candidats du Brevet d'études techniques, option économie sociale et familiale avec des filières comme hôtellerie, préscolaire, puériculture et les techniques d'habillement, Le ministre lançant les épreuves DR la première journée a été marquée par les épreuves de sciences naturelles et hygiène, dictée-questions, anglais touristique, puériculture et la technologie des textiles.

Le président général des jurys, Rufin Mviri, a expliqué

à cette occasion qu'aucun incident majeur n'a été signalé au moment du lancement des épreuves. Il a félicité à cette occasion la bonne collaboration entre l'équipe pédagogique et la direction des examens et concours ainsi que d'autres structures pendant les préparatifs de l'examen.

Pour lui, la participation des équipes de la sécurité civile est essentielle car elles ont pour mission de prendre en charge des candidats en cas d'incidents majeurs de santé ou de malaise pendant le déroulement de l'examen.

De son côté, le président spécifique aux examens professionnels, Omar Christian Massamba, a souligné la particularité de cet examen qui se situe au niveau de la création des nouveaux centres avec des options, industrie dans le département de la Sangha, à Sembé, ainsi qu' en agriculture dans le département du Pool, à Odziba et Mayama.

Lydie Gisèle Oko



SCOLARITÉ

Baisse de violences dans des écoles

« Le niveau de violences scolaires a baissé comparé à l'année passée », a indiqué le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, qui soulignait quelques faits ayant marqué l'année scolaire qui s'achève avec les examens d'Etat.

Selon le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, l'uniformisation de la tenue scolaire du préscolaire, du secondaire et des écoles professionnelles de l'enseignement général et technique, entrée en vigueur cette année, a contribué à la réduction des violences en milieu scolaire. C'est, d'ailleurs, la raison principale pour laquelle le gouvernement avait institué l'uniformisation avec un lot d'interdictions et de sanctions en cas de non observation de la mesure par les élèves.

Le long de l'année scolaire qui s'achève, les responsables des établissements ont appliqué à la lettre les sanctions y relatives. Dans les établissements de Brazzaville notamment, plusieurs élèves ont été radiés des effectifs pour non-respect des mesures liées à l'uniformisation et bien d'autres.

Même si cette uniformisation de la tenue scolaire n'a pas pu empêcher ce qui peut être considéré comme le plus grand acte incivique de violence contre la République ayant entaché l'année scolaire finissante,



Des élèves dans un établissement scolaire de Brazzaville/DR

à savoir le blasphème du drapeau national au lycée technique et commercial 5-février 1979, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé. Un acte de banditisme qui a conduit les auteurs devant les tribunaux avant d'être punis par la loi.

Dans la dynamique de réduction des violences en

milieu scolaire, d'autres initiatives déjà amorcées méritent d'être renforcées pour que les années scolaires à venir soient davantage apaisées, précisément l'année 2024-2025 qui débutera en octobre prochain. Il s'agit de l'implantation des postes de police dans les écoles ou à proximité de celles-ci. Cette initiative visant à prévenir les violences dans les établissements scolaires avait été lancée en décembre 2021 au complexe A.A Neto qui abrite deux lycées, un collège et une école primaire. Son élargissement pourra contribuer à renforcer le climat de quiétude dans ces lieux d'apprentissage.

Rominique Makaya

Dans la dynamique de réduction des violences en milieu scolaire, d'autres initiatives déjà amorcées méritent d'être renforcées pour que les années scolaires à venir soient davantage apaisées, précisément l'année 2024-2025 qui débutera en octobre prochain.

INTÉGRATION À LA FONCTION PUBLIQUE

Une frange de dissidents de la Pophac pourrait être traduite en justice

Le porte-parole chargé de la communication de la plateforme des organisations des personnes vivant avec handicap du Congo (Pophac), Dongui Kader, a menacé le 24 juin à Brazzaville d'interpeller le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation ainsi que la justice pour se prononcer sur la crise de leur organisation ainsi que sur le détournement du quota d'intégration à la Fonction publique de personnes handicapées.

Le quota d'intégration à la Fonction publique attribué par le gouvernement aux personnes vivant avec handicap en 2021 a été détourné par un groupe des handicapés dissidents de la Pophac, selon Dongui Kader. C'est ainsi que le Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap a été saisi puis a organisé, le 23 décembre 2022, une réunion de concertation et pris, en vain, des résolutions qui sont actées dans un document. Une partie a foulé aux pieds toutes ces résolutions. « Godefroid Ilingou,

Jean Claude Nzaba et Kabossa ont utilisé le quota d'intégration à la Fonction publique au détriment des personnes vivant avec handicap et au profit de personnes valides. Face à cette situation, les militants et les membres du bureau de notre organisation sont révoltés. Et la Pophac a mis en place un bureau légal dirigé par Jean Sylvestre Poaty », a indiqué Dongui Kader.

Selon certaines sources, la Pophac privilégie le dialogue entre les différents protagonistes et interpelle, le cas

échéant, le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation ainsi que la justice pour se prononcer sur la crise en son sein. « Aujourd'hui, gérer la personne handicapée est une affaire de droit humain et le Congo est pionnier en matière de ratification de textes internationaux portant protection et promotion de la personne handicapée. Il s'agit de mettre en œuvre tous ces textes et prendre les textes d'application », a expliqué le porte-parole de la Pophac.

Au Congo, les problèmes des

handicapés ont été constitutionnalisés. La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, relative aux droits des personnes handicapées en Afrique, que le pays a ratifiée, reconnaît que « les personnes handicapées ont le droit de travailler, y compris de travailler dans un milieu ouvert, favorisant l'inclusion. Les États doivent prendre des mesures appropriées pour promouvoir les opportunités d'emploi et l'avancement des personnes handicapées ».

Fortuné Ibara







MINISTERE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE PROGRAMME ACCELERER LA GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE ET LES REFORMES POUR UN FONCTIONNEMENT DURABLE DES SERVICES

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI n°002/MPSIR/PAGIR-UCP/24

Recrutement d'un (e) Comptable

1. Contexte et justification

Le gouvernement de la République du Congo a signé avec la Banque Mondiale un accord de prêt d'un montant de 70 millions USD pour le financement du Programme « accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour financer les services de « recrutement d'un(e) Comptable ».

2. Descriptif du poste

Placé sous l'autorité du Coordonnateur du Programme, sous la supervision et le contrôle du Responsable Administratif, Financier et Comptable (RAFC), le Comptable assure la production des données financières et comptables. Il inscrit son action dans le respect des dispositions des règles du Manuel de procédures administratives, financières et comptables du Programme. Il a pour tâches principales de:

- -gérer et suivre au plan financier et comptable le budget alloué au programme en collaboration avec le RAFC;
- -assurer la gestion des réapprovisionnements des comptes spéciaux (établissement des Demandes de Retraits de Fonds-DRF) ainsi que les paiements directs;
- -tenir à jour suivant des procédures comptables appropriées, le système informatisé et intégré de comptabilité et de gestion budgétaire du Projet;
- -tenir et produire les documents comptables obligatoires (journaux, grand livre, balance auxiliaire, balance générale, état de suivi budgétaire, etc...);
- -préparer les documents de paiements (ordres de paiements, bons de commandes, chèques, ordres de virements...);
- -assurer la remise des titres de paiements au personnel, aux fournisseurs et à la banque;
- -analyser systématiquement à la fin de chaque mois les comptes et justifier les soldes;
- -préparer les états de rapprochements bancaires mensuels du programme;
- -préparer les informations et documents nécessaires aux missions d'audit annuel et aux missions de supervision financière du bailleur de fonds;
- -assurer la responsabilité de toutes les activités relatives à la comptabilité dans le cadre de l'exécution du programme;
- -tenir à jour le fichier des immobilisations (entrées, sorties, affectations, cession);
- -veiller à la bonne conservation des pièces comptables, des contrats, des documents et actes administratifs;
- -participer aux travaux d'inventaire des immobilisations et des stocks;
- -participer à l'arrêté des comptes trimestriels et annuels
- -assister le RAFC à l'élaboration des rapports périodiques et des états financiers annuels du Projet, conformément aux normes comptables

admises et aux règles de présentation de la Banque Mondiale;

- -accompagner le RAFC et le Coordonnateur dans la préparation et la réalisation des missions d'audit internes et externes ainsi que les missions de supervision;
- -contribuer à la mise à jour du manuel de procédures en rapport avec les opérations comptables du projet;
- -effectuer toute autre tâche à la demande du projet.

3. Profil du Consultant:

- •être titulaire d'un diplôme supérieur (minimum Bac + 3) en comptabilité, finance, gestion ou diplôme équivalent;
- •avoir acquis, au cours des cinq (05) dernières années, au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle à un poste similaire dans une structure publique, parapublique ou privée ou un projet de développement.
- •avoir une maîtrise de l'utilisation des logiciels informatiques en général (Word, Excel, Power-Point, Internet, etc.);
- •avoir une maîtrise des logiciels de comptabilité, incluant la maîtrise d'un logiciel intégré de gestion financière de projet de type TOMPRO (ou autre);
- •posséder des qualités de communication, d'information et de restitution (capacité rédactionnelle et d'analyse des données comptables et financières);
- •avoir un esprit d'analyse et de synthèse, dynamique et méthodique, capable de travailler en équipe et sous pression;
- •être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel;
- •être formé au SYCEBNL serait un prérequis au recrutement;
- •avoir travaillé dans un projet de développement financé par des bailleurs de fonds multilatéraux de développement serait un atout;
- •avoir une connaissance pratique des procédures comptables et de gestion financière des bailleurs multilatéraux et du Système Intégré de Gestion des projets serait un atout;
- •avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français;
- •avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais serait un atout;
- •sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat;
- •les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale frappé de dépenses inéligibles, seront désavantagées.

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service, avec une période d'essai de 6 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus, sur la base d'une évaluation satisfaisante des performances. Le Comptable du programme résidera à Brazzaville, mais il est appelé à se déplacer au besoin dans toutes les zones d'exécution du projet, à la demande du Coordonnateur.

Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.

5. Méthode de sélection

La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018 et septembre 2023).

Elle se déroulera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse pmarches@pagir.net, de 9 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être écrits en langue française et envoyés par courriel (pmarches@pagir.net) au plus tard le 12 Juillet 2024 à 16h00 (heure locale), avec les documents suivants: (i) la lettre de motivation adressée à monsieur le Coordonnateur du PAGIR; (ii) le curriculum vitae (CV); (iii) les attestations ou certificats de travail; (iii) les copies du diplôme. Veuillez préciser en objet le titre du poste.

NB: Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront prises en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuves pour étayer leur candidature.

Secrétariat de l'UCP-PAGIR, Parcelle 84 bis, avenue du chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo, Téléphone: (+242) 22 614 41 81/06 665 85 45

Adresse électronique : pmarches@pagir.net; secretariat@pagir.net.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,

Thomas BANDIA

4. Durée et lieu de la mission

SOMALIE

Les menaces terroristes persistent

Un responsable des Nations unies a souligné lundi les menaces terroristes persistantes et les besoins humanitaires urgents en Somalie, exhortant les partenaires mondiaux à fournir des fonds pour aider à améliorer la situation dans ce pays.

James Swan, chef de la Mission d'assistance des Nations unies en Somalie, a déclaré, lors d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies, que le gouvernement somalien accordait la priorité à la sécurité et à la lutte contre les combattants d'Al-Shabaab sur de nombreux fronts.

«Pour sa part, Al-Shabaab reste déterminé à poursuivre ses attaques terroristes sans se soucier des pertes en vies humaines», a-t-il indiqué, poursuivant: «Je condamne ces attaques terroristes et présente mes condoléances aux familles des victimes». Le chef de la mission, qui est également le représentant spécial par intérim du secrétaire général pour la Somalie, a informé les membres du Conseil que plus de 3,8 millions de personnes étaient toujours déplacées dans le pays, ajoutant que «les conditions météorologiques extrêmes, l'insécurité et les épidémies accroissent la demande d'aide pour sauver des vies».

Soulignant que ces défis pouvaient être relevés grâce à des investissements visant à renforcer la «résilience à long terme» des communautés, des infrastructures et de l'économie, James Swan a exhorté les partenaires internationaux à fournir des fonds pour répondre aux besoins humanitaires, étant donné que le plan de réponse aux besoins humanitaires de 2024, qui nécessite 1,6 milliard de dollars américains, n'est financé qu'à 24%.

«Au rythme actuel, l'impact du changement climatique dépasse notre capacité à soutenir l'adaptation et la réponse humanitaire», a-t-il déclaré.

James Swan a également abordé les tensions entre l'Ethiopie et la Somalie, exhortant les deux pays à résoudre leurs différends de manière pacifique. «J'encourage la Somalie et l'Ethiopie à résoudre cette question de manière pacifique, conformément aux principes de souveraineté et d'intégrité territoriale inscrits dans la charte des Nations Unies et dans le droit international», a-t-il ajouté.

MADAGASCAR

Le pays vise une production aquacole annuelle d'environ 300 000 tonnes

Madagascar vise une production aquacole annuelle estimée à 307 000 tonnes dans les cinq prochaines années, a déclaré lundi le ministre malgache de la Pêche et de l'Economie bleue, Paubert Mahatante Tsimanaoraty, lors du lancement officiel du Plan d'action national pour la mise en œuvre des directives sur la petite pêche maritime et continentale dans le pays.

Depuis juin 2021, le ministère malgache de la Pêche et de l'Economie bleue a produit douze documents stratégiques, y compris la Stratégie nationale pour le développement de l'aquaculture pour la période 2024-2028, en collaboration avec des partenaires tels que l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Banque mondiale, l'Union africaine et la Communauté de développement de l'Afrique australe.

L'objectif de cette stratégie est de développer durablement le secteur de l'aquaculture pour répondre aux besoins croissants du pays, estimés à 307 000 tonnes de produits aquacoles par an, a précisé Paubert Mahatante Tsimanaoraty.

En 2023, Madagascar a produit 39 008 tonnes de produits aquacoles, avec une répartition de 33 893 tonnes provenant de la partie marine et 5 115 tonnes de la partie continentale. Cette production ne représente qu'environ 1% de la production totale africaine (2,196 millions de tonnes) et 0,03% de la production mondiale (82,1 millions

de tonnes).

Selon le responsable malgache, pour dépasser ce niveau, son ministère veut promouvoir la pisciculture au même niveau que l'élevage de volailles, afin qu'elle soit pratiquée par tous les ménages du pays. Il a, par ailleurs, estimé que Madagascar se positionne comme un «modèle» en Afrique dans le domaine de l'économie bleue, grâce à une stratégie «méticuleusement élaborée» et des documents «stratégiques complets».

GUINÉE

2,2 millions de dollars affectés à quatre préfectures impactées par un projet minier

Quatre préfectures impactées par le projet de mine de fer de Simandou (Forécariah, Kérouané, Beyla et Macenta) viennent de bénéficier d'un financement de 22 milliards de francs guinéens, soit environ 2,2 millions de dollars, a-t-on appris de source officielle.

Ces préfectures bénéficiaires sont

situées sur le corridor du projet d'exploitation de la mine de fer de Simandou, à plus de 900 km au Sud-Est de Conakry, a expliqué Ibrahima Soulé Camara, préfet de Beyla.

Le montant permettra de financer près d'une dizaine de projets d'intérêt communautaire, visant à booster le développement local dans les zones ciblées, a indiqué le préfet.

La construction d'infrastructures scolaires, la formation de 180 jeunes filles diplômées et de 30 jeunes filles en couture, la réalisation d'une vingtaine de forages, sont entre autres volets de financement des projets communautaires dans les quatre préfectures. L'objectif étant d'améliorer les conditions de vie de la population installée le long du chemin de fer du projet Simandou, allant de Forécariah à Macenta, sur une distance de plus de 650 kilomètres.

Xinhua







MINISTERE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROGRAMME ACCELERER LA GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE ET LES REFORMES POUR UN FONCTIONNEMENT DURABLE DES SERVICES

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI n°003/MPSIR/PAGIR-UCP/24

Recrutement d'un consultant international individuel chargé de l'appui à la Cour des comptes et de discipline budgétaire (CCDB) pour la formation et la réalisation des missions d'audits pilotes

1.Contexte et justification

Le gouvernement de la République du Congo a signé avec la Banque Mondiale un accord de prêt d'un montant de 70 millions USD pour le financement du Programme « accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR) » et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour financer les services de « recrutement d'un consultant international individuel chargé de l'appui à la CCDB pour la formation et la réalisation des missions d'audits pilotes».

2.Objectif de la mission

L'objectif général de la mission est d'appuyer la Cour des comptes et de discipline budgétaire pour la réalisation des audits et missions de vérification.

De façon spécifique, il s'agit de :

-Outiller et renforcer les capacités du personnel de contrôle de la CCDB en audit de conformité, de performance et financier;

-Appuyer le personnel de contrôle de la CCDB dans la réalisation de trois missions d'audits pilotes (une mission d'audit pilote de conformité dans le secteur de l'éducation, une mission d'audit pilote de performance dans le secteur de l'industrie extractive et une mission d'audit pilote financier dans le secteur de la santé), de la planification à la consolidation des matrices de constatations.

3. Profil du Consultant :

Le Consultant international individuel devra justifier du profil ci-après :

-Être un expert juriste, économiste ou financier disposant d'au moins (dix) 10 ans d'expérience dans la formation en audit dans le secteur public;

-avoir une bonne connaissance des activités et du fonctionnement des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques et des directives de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA);

-disposer d'un ou de plusieurs certificats des normes ISSAI délivrés par l'Initiative de développement de l'IN-TOSSAI (IDI).

4. Durée et lieu de la mission

Le Consultant fournit les services

pendant la période maximale de 95 jours ouvrables étalés dans une période de six (6) mois. La date de commencement des prestations est la date de notification par le client de commencer les prestations ou une autre période dont les parties pourraient convenir par écrit.

5. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera par comparaison des CVs conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018 et septembre 2023.

L'Unité de coordination du PAGIR invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes et une ou des attestations de travail.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission tous les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous:

Secrétariat de l'UCP-PAGIR, Al'attention du Coordonnateur du Programme Accélérer la Gouvernance Institutionnelle et les Réformes pour un fonctionnement durable des services. Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo, Téléphone: (+242) 22 614 41 81/06 665 85 45

Adresse électronique : pmarches@pagir.net; secretariat@pagir.net.

Les dossiers de candidature peuvent être transmis par voie électronique ou être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 12 juillet 2024 à 16 h 00 et porter clairement la mention « recrutement d'un consultant international individuel chargé de l'appui à la CCDB pour la formation et la réalisation des missions d'audits pilotes».

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur, Thomas BANDIA

INTERVIEW

Cendra Yoka: « Mon combat est de favoriser une approche différente de la santé mentale »

Conférencière congolaise actuellement basée en France, mère de cinq enfants et célibataire, Cendra Yoka a rejoint depuis mars le cercle des auteurs-écrivains avec son essai de 210 pages « Le lien qui aiguisa mon âme ». Paru chez Sophia Editions, cet ouvrage s'inspire du vécu de l'auteure et traite des questions de trahison, d'abandon, d'humiliation, de persécution, de discrimination, de manipulation, de dépression sur fond d'injustice et de rejet. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.): Cendra, pouvons-nous connaître la raison de votre présence au Congo?

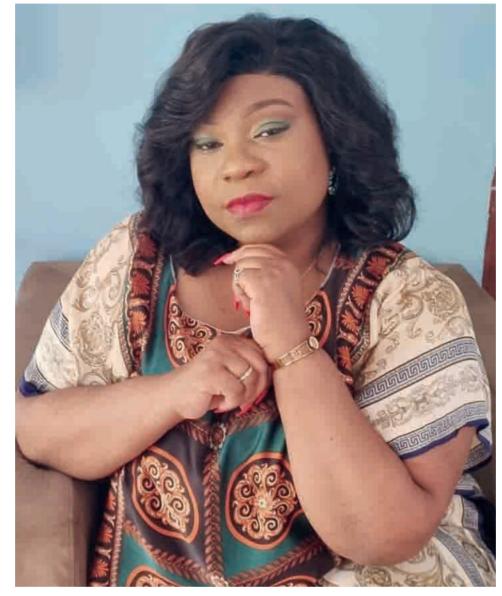
Cendra Yoka (C.Y.): Je suis actuellement au Congo dans le cadre de ma tournée africaine, dénommée « La renaissance en Afrique ». Avant Brazzaville, j'étais à Kinshasa. Conviée par la RTNC 2 Développement, j'ai animé une conférence sur la santé mentale, le stress et la productivité avec les employés de cette structure, ainsi que différentes émissions télé, notamment sur le plateau de Digital Congo, de la RTNC 2 Développement et sur une chaîne chrétienne. Toutes mes interventions se sont très bien passées et j'ai eu un très bel accueil du peuple congolais. À Brazzaville, je suis là pour la promotion de mon ouvrage "Le lien qui aiguisa mon âme". Par ailleurs, le 24 juin au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, tenu une conférence en lien avec la santé mentale, mais spécifiquement sur le courage et la résilience.

L.D.B.: Est-ce votre premier livre? De quoi parle-t-il?

C.Y.: Oui, "Le lien qui aiguisa mon âme" est mon tout premier ouvrage. C'est une autobiographie qui retrace mon parcours, mon vécu au sein de ma cellule familiale. J'ai été victime d'emprise pendant seize ans d'un pervers narcissique membre proche de ma famille et aujourd'hui, j'ai décidé de faire de mon histoire un témoignage public afin de pouvoir sensibiliser et inspirer un large public au fléau de ces violences muettes qui sont pourtant très dévastatrices sur l'être dans sa globalité.

L.D.B.: Dans cet essai, vous dites avoir été victime de violences. Lesquelles précisément?

C.Y.: Beaucoup d'injonctions, d'humiliation... J'ai eu pendant des années un sentiment de solitude et de rejet que j'ai subi et vécu. Et au début, je ne comprenais pas vraiment qu'il y avait un problème parce qu'en réalité, la difficulté dans les violences psychologiques, c'est qu'elles sont muettes. Si la personne elle-même ne se reconnaît pas en tant que victime, il est très difficile de pouvoir aborder le sujet. Aujourd'hui, cette situation est mon combat à travers ma plateforme, Association internationale renaissance, qui soutient et accompagne



les victimes de violences psychologiques au sein de la cellule familiale et tout ce qui est dérivé de la santé mentale. Mon livre, structuré en treize chapitres, retrace comment ont commencé mes humiliations, comment je me suis rapprochée du Seigneur et comment il m'a aidée pour que je me retrouve aujourd'hui à être conférencière, parce que je n'avais pas du tout l'intention et je n'imaginais pas un jour que je pouvais me tenir face à un public pour expliquer, avoir le courage d'en parler. Sans vous mentir, j'ai beaucoup vacillé, j'ai pleuré. Mais, j'ai pu trouver une force intérieure insoupçonnée le jour où j'ai décidé de ne plus me laisser définir par les erreurs du passé.

L.D.B.: Une victime qui vous lit se demanderait bien, comment avez-vous fait pour sortir de cette impasse?

C.Y.: Ma prise de conscience ne s'est pas faite vraiment d'un coup. J'avais commencé à écrire une sorte de journal intime pour me confier un petit peu à ces pages. Et à force d'écrire, en fait, j'ai trouvé un exutoire par lequel je me suis sentie apaisée. À travers l'écriture, beau-

coup d'événements enfuis sont remontés à la surface dans une partie de ma tête et c'est en fait en écrivant mon livre que j'ai pris conscience que j'étais victime de violence. Avant, je sentais qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas, mais je n'étais pas réellement consciente de cela. J'ai pu percevoir des choses anormales et j'ai commencé à faire des recherches, à regarder des documentaires sur d'autres personnes qui ont eu à vivre des cas similaires ou qui s'apparentent à ce que moi j'ai vécu et j'ai compris que j'ai été une victime à ce moment-là.

L.D.B.: Considérez-vous aujourd'hui l'écriture comme thérapie?

C.Y.: Oui, car c'est l'écrithérapie qui m'a parfaitement permis de devenir la femme que je suis aujourd'hui, de pouvoir parler de mon passé sans pleurer, de pouvoir aider les personnes à se dire que ce n'est pas une fatalité, que tout est possible sauf qu'il faut tout simplement que nous puissions avoir la prise de conscience qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Et malheureusement souvent, l'individu en général, et

beaucoup plus en Afrique, a du mal à pouvoir en parler, pas parce qu'il n'est pas conscient mais parce que la première chose qui fait le plus mal c'est le jugement, c'est la stigmatisation. Que vont dire les autres ? C'est souvent cela qui nous bloque, qui nous brise et moi vraiment, mon combat actuel c'est de briser les tabous socio-culturels favorisant vraiment l'ancrage de ce fléau et que culturellement, qu'on puisse avoir une approche différente de la santé mentale. Souvent, on l'associe à de la sorcellerie. Quand on parle de dépression, on pense directement à un oncle sorcier qui a envoûté ou bien on dira que c'est de la folie. Alors que parfois, pas du tout. Par exemple, les troubles obsessionnels compulsifs sont un trouble mental mais ça ne relève pas de la folie ni de l'envoutement.

L.D.B.: Quel message particulier à toutes ces personnes là, victimes d'humiliations et violences, mais qui n'osent pas les dénoncer?

C.Y.: Je les exhorte à pouvoir briser le silence. C'est vrai que c'est difficile parce que même si on ne parle pas verbalement, notre corps parlera à travers des changements. Mais, il faut prendre le courage de parler. Et si dans votre environnement familial vous n'avez pas la possibilité de le faire, osez délier vos langues même à un passant dans la rue, à un voisin, à un collègue de travail, peu importe, mais il faut parler. J'insiste auprès de toutes ces personnes qui sont passées par la dépression, le suicide ou divers moments difficiles émotionnellement dans leur vie, de se dire que la vie n'est pas finie. Que tant que l'on vit, quelle que soit la difficulté que l'on peut rencontrer, on peut encore s'en sortir. La dépression, c'est tout simplement le fait d'avoir essayé d'être fort trop longtemps et de ne plus y arriver. On est des humains, on a le droit de pleurer, lâcher prise, demander de l'aide, chercher des solutions multiples pour notre bien-être. C'est important de se prioriser et penser à soi. Se mettre en avant n'est pas un acte d'égoïste, ça ne fait pas de vous une personne méchante, mais ça fait tout simplement de vous une personne qui s'aime d'abord avant d'aimer les autres.

Propos recueillis par Merveille Jessica Atipo

CONFÉRENCE SUR L'AFFORESTATION

La participation des parlementaires confirmée

La ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, qui a sensibilisé le 25 juin à Brazzaville les membres des commissions en charge des questions environnementales et de développement durable du Sénat et de l'Assemblée nationale au contenu et aux attentes de la conférence internationale de l'afforestation et de reboisement, les a informés de l'octroi de cinquante places aux deux chambres du Parlement.

La séance de sensibilisation qui a pris l'allure de l'audition de la ministre a permis à deux sénateurs et trois députés de lui poser des questions sur l'institution qui va financer les assises prévues du 2 au 5 juin, les principales attentes du pays. D'autres questions ont porté sur l'opportunité d'organiser cette conférence en ces temps-ci, la différence entre l'initiative des Nations unies pour la restauration des écosystèmes et la décennie de l'afforestation et de reboisement ainsi que le niveau des préparatifs.

La ministre de l'Economie forestière a rappelé que la conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement est une proposi-

tion du président de la République, endossée par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA). Selon elle, cette institution panafricaine a proposé, à son tour, à la République du Congo d'organiser une conférence internationale afin de préparer les axes stratégiques pour mener à bien cette initiative au niveau mondial. La conférence de Brazzaville regroupera autour d'une même table les hommes politiques, les chercheurs, les experts scientifiques, la société civile, le secteur privé pour définir ensemble une stratégie mondiale de l'afforestation et du reboisement.

« Nous avons besoin de l'afforestation et du reboisement, la conférence internationale a été retenue par l'UA à travers la décision qu'elle avait prise pour proposer à l'humanité une stratégie mondiale avec des axes stratégiques,



Rosalie Matondo reçue par le président de l'Assemblée nationale/DR

région par région, pour que tous les pays adoptent les programmes nationaux d'afforestation et de reboisement. Cette stratégie nous conduira à définir les axes qui devront nous permettre de créer les conditions d'afforestation et de reboisement dans le monde », a expliqué Rosalie Matondo. La conférence devrait également permettre aux parties prenantes de soutenir l'idée de la création d'un organe qui exclusivement s'occuperait des forêts au niveau des Nations unies. « Nous voulons aussi susciter l'intérêt de la communauté internationale pour que, finalement, la problématique liée aux forêts puisse faire l'objet d'un organisme à part entière qui va s'occuper de ce secteur très important que nous évoquons tout le temps dans nos discours et aussi pour lequel nous sommes conscients que

c'est la solution ayant pour base la nature qui va nous permettre la lutte contre les changements climatiques. Les attentes sont l'élaboration de la stratégie nationale; une déclaration finale; les actes de la conférence et aussi la proposition de cet organe qui pourra être dédié à l'afforestation et au reboisement », a-t-elle insisté.

Quant au financement de la conférence, Rosalie Matondo a rassuré les parlementaires de la contribution de plusieurs partenaires dont les Nations unies, l'UA, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme des Nations unies pour le développement, la France et la Banque mondiale. La République du Congo et l'UA, porteuses de cette initiative, vont prendre en charge la présentation de la stratégie nationale ainsi que la décennie africaine

et mondiale de l'afforestation et de reboisement. En sa qualité de pays hôte, le Congo devra également s'occuper de la logistique.

Faire reconnaître le leadership du chef de l'Etat

Sollicitant l'accompagnement des parlementaires, surtout leur participation aux sessions thématiques, la ministre a annoncé qu'au total cinquante parlementaires sont attendus dont trente députés et vingt sénateurs pour apporter leurs contributions ou leurs préoccupations. « Nous avons profité de cette occasion pour inviter les députés et les sénateurs à participer aux sessions de la conférence dans toutes les thématiques qui vont être développées pendant les deux jours des travaux des experts où nous avons besoin de comprendre les attentes des uns et des autres et les associer dans le cadre de l'élaboration de la stratégie mondiale qui va découler de cette conférence », a-t-elle sollicité.

Rosalie Matondo a, enfin, rappelé que le Congo a une longue expérience en matière d'afforestation et de reboisement ainsi qu'une recherche forestière engagée. Le pays dispose d'une technique de bouturage des eucalyptus qui lui a permis de mettre en place plus de 45 000 hectares de forêts. Cette expérience qu'il est en train de mettre en œuvre dans le cadre du Programme national d'afforestation et de reboisement ambitionne de faire un million d'hectares de plantations forestières et agro-forestières.

Notons qu'avant de sensibi-

liser les parlementaires, Rosalie Matondo a été reçue par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, pour parler des enjeux de la conférence de Brazzaville. Les entretiens entre les deux personnalités ont, entre autres, porté sur le leadership du président de la République en matière de protection de l'environnement. Un leadership qu'il faudrait faire reconnaître à la communauté internationale, notamment les Nations unies. « Le président de l'Assemblée nationale nous a invités à travailler sur cette question afin que la communauté internationale puisse, au-delà de tout ce que le Congo fait en matière de préservation de l'environnement, reconnaître l'engagement d'un homme, le président Denis Sassou N'Guesso », a résumé en substance la ministre de l'Economie forestière.

 ${\it Parfait~Wilfried~Douniama}$



PRESSE

La Russie va restreindre l'accès à la diffusion de 81 médias de l'UE sur son territoire

La Russie va restreindre l'accès à la diffusion de 81 médias de l'Union européenne (UE) sur son territoire, a déclaré le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué.

« En riposte à la décision du Conseil de l'UE du 17 mai d'interdire «toute activité de diffusion» à trois médias russes (RIA Novosti, Izvestia et Rossiïskaïa Gazeta), qui entre en vigueur aujourd'hui, 25 juin, des contre-restrictions sont imposées à l'accès depuis le territoire de la Fédération de Russie aux ressources de diffusion d'un certain nombre de médias des États membres de l'UE et d'opérateurs de médias paneuropéens qui diffusent systématiquement de fausses informations sur le déroulement de l'opération militaire spéciale », est-il souligné dans le communiqué.

Parmi les médias étrangers auxquels l'accès sera restreint en Russie, on trouve notamment les journaux allemands Spiegel, Zeit et Frankfurter Allgemeine Zeitung, espagnol El Pais, italiens La Stampa et La Repubblica, français Le Monde et Libération, ainsi que les médias paneuropéens Politico et EUobserver. Le ministère a souligné que la Russie avait averti à plusieurs reprises et à différents niveaux que « le harcèlement des journalistes russes à des fins politiques et les interdictions injustifiées des médias russes dans l'UE ne resteront pas sans réponse ».

« Malgré cela, Bruxelles et les capitales des pays de l'UE ont choisi de suivre la voie de l'escalade, forçant Moscou à prendre des contre-mesures symétriques et proportionnelles par sa nouvelle interdiction illégitime. La responsabilité d'une telle évolution des événements incombe exclusivement aux dirigeants de l'UE et aux pays membres de celle-ci qui ont soutenu cette décision», a souligné le ministère.

La diplomatie russe a ajouté que si les restrictions imposées aux médias russes étaient levées, Moscou reconsidérerait également sa décision à l'égard des opérateurs de médias susmentionnés.

RUSSIE-TURQUIE

Poutine et Erdogan ont décidé de coordonner leur lutte contre le terrorisme

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a présenté ses condoléances à son homologue russe Vladimir Poutine suite aux attentats terroristes perpétrés au Daguestan. Les deux dirigeants ont décidé de poursuivre leur coordination dans la lutte contre le terrorisme, a rapporté le service de presse du Kremlin.

M. Erdogan, selon le communiqué, « a fermement condamné les actes criminels commis par des terroristes au Daguestan, a exprimé sa solidarité avec le peuple russe, a présenté ses sincères condoléances aux familles des victimes et a souhaité un prompt rétablissement à toutes les personnes blessées ». M. Poutine l'a remercié pour ses condoléances et son soutien.

« Les dirigeants se sont mis

d'accord pour continuer à coordonner étroitement leurs actions dans le domaine de la lutte contre le terrorisme », a déclaré le service de presse du président russe.

Le 23 juin, un groupe de terroristes a attaqué deux églises orthodoxes et deux synagogues dans les villes de Derbent et de Makhatchkala. Selon le ministère de la Santé du Daguestan, 21 personnes ont été tuées et 26 ont été blessées. Parmi les morts et les blessés se trouvent des agents des forces de l'ordre et des civils.

Des poursuites pénales ont été engagées au titre des articles relatifs aux actes terroristes, à l'acquisition, au stockage, au transport ainsi qu'au vol d'armes à feu. Selon le Comité national antiterroriste, cinq terroristes ont été éliminés.

SANTÉ

L'Afrique du Sud introduit des contrôles sanitaires aux frontières à cause du virus mpox

Les autorités sud-africaines ont introduit des mesures de contrôle sanitaire aux frontières extérieures du pays afin d'empêcher la propagation de la maladie contagieuse mpox (la nouvelle dénomination de la variole du singe) dans la République.

C'est ce qu'a rapporté l'Agence sud-africaine de contrôle des frontières, notant que la mesure s'applique à tous les points d'entrée en Afrique du Sud, y compris les aéroports.

« Les agents des services frontaliers sont bien formés pour identifier les personnes présentant des symptômes du virus », a déclaré la porte-parole du département, Meme Mogotsi. « Si une personne est infectée, elle sera transportée dans un établissement médical ». Des mesures de contrôle sanitaire ont été introduites après que le ministère sud-africain de la Santé a signalé treize personnes infectées par le mpox dans le pays ce mois-ci. Deux d'entre elles sont mortes.

Le mpox est une maladie contagieuse rare qui est présente principalement dans les régions éloignées d'Afrique centrale et occidentale, adjacentes aux forêts tropicales.

Le premier cas de transmission de

cette maladie d'un animal à l'être humain a été enregistré en 1970 en République démocratique du Congo (RDC). Le taux de létalité des épidémies de mpox varie de 1% à 10%. Dans le même temps, la majorité des décès tombe sur les groupes d'âge plus jeunes. Il n'existe pas de vaccin spécial contre le mpox, mais la vaccination contre la variole assure une protection de 85% contre cette maladie.

Tass





N° 4781 - mercredi 26 juin 2024 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE **RDC/KINSHASA I 11**

EDUCATION NATIONALE

Coup d'envoi de la session ordinaire de l'Examen d'Etat

La Première ministre, Judith Suminwa, et la ministre d'Etat en charge de l'Education nationale et Nouvelle citoyenneté, Raïssa Malu Dinanga, ont lancé, le 24 juin à Kinshasa, la session ordinaire de l'Examen d'Etat 2024 et du Jury national de cycle court. La cérémonie s'est déroulée en toute sérénité, au lycée Shaumba, dans la commune de Gombe.

Dans sa communication, la ministre d'Etat, ministre de l'Éducation nationale et Nouvelle citoyenneté, Raïssa Malu Dinanga, de prime abord, a rendu hommage au président de la République, Félix Tshisekedi, « pour son engagement sans faille dans la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement primaire public ». Ella a également exprimé sa gratitude envers la Première ministre qui a placé l'Éducation nationale et Nouvelle citovenneté au cœur du programme gouvernemental pour un avenir prometteur de la jeunesse congolaise.

« Les épreuves de la session ordinaire de l'Examen d'État et du Jury national du cycle court 2024 ont commencé le lundi 24 juin dans les 60 provinces éducationnelles, ainsi que hors frontières (Luanda et Cabinda, en Angola). Je voudrais ici remercier le gouvernement central pour avoir pris en charge les frais de participation des finalistes aux épreuves certificatives de toute la province du Nord-Kivu. Ces épreuves nationales certificatives vont se dérouler durant les quatre jours à venir. 962 887 candidats du cycle long, dont environ 42% de filles, et 5 417 candidats du cycle court, dont 18,5% de filles, y participeront. Ils sont répartis sur 2 960 centres de passation », a précisé Raïssa Malu.

Elle a, par ailleurs, demandé aux inspecteurs principaux provinciaux de veiller à ce que les malles-copies réponses soient renvoyées au Centre national de correction dans les délais impartis, compte tenu de l'ampleur du travail de correction à effectuer. « Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tous ceux et toutes celles qui ont contribué à la préparation de cette session. À tous nos fi-



La Première ministre Judith Suminwa et la ministre d'Etat Raïssa Malu lançant les épreuves /DR

nalistes, je souhaite le meilleur. Que votre travail acharné et votre détermination vous mènent vers le succès. Bonne chance à tous », a conclu la ministre d'État, Raïssa Malu Diponde

Avant de lancer officiellement les Examens d'État, la Première ministre, Judith Suminwa, dans sa brève adresse, a déclaré : « Le président de la République, à partir du moment où il a pensé que l'éducation était un pan essentiel pour le développement de notre pays, a poussé pour avoir la gratuité de l'enseignement primaire. Et aujourd'hui le gouvernement, avec madame la ministre d'État à la tête de l'Éducation nationale et Nouvelle citoyenneté, met tout en œuvre pour améliorer en termes de qualité notre système d'éducation ».

Historique et organisation de l'Examen d'Etat

Avant les allocutions de la Pre-

mière ministre et de la ministre d'Etat, l'inspecteur général (IG) à l'Education nationale, Jacques Odia, a évoqué la genèse de l'Examen d'Etat et de son organisation. « Pour mémoire, la journée du 24 juin 2024 marque le lancement de la 58e session de l'Examen d'Etat en RDC, après la première édition ouverte en juin 1967, conformément à l'ordonnance 67-250 du 5 juin 1967, organisant le cycle supérieur de l'enseignement national », a-t-il rappelé. L'IG a indiqué que « l'Examen d'Etat pour le compte de la session 2024 est tributaire d'un échéancier très rigoureux qui obéit aux étapes devenues traditionnelles ci-après : l'inscription au rôle de l'Examen d'Etat après vérification de la régularité des dossiers des candidats scolarisés par le corps des inspecteurs de l'Education nationale; l'administration des épreuves préliminaires aux candidats autodidactes

désirant prendre part à l'Examen d'Etat après participation à deux sessions, mais sans succès, ou encore à des personnes désireuses d'améliorer leurs auottes à une session antérieure ; l'administration des épreuves hors-session, qui ont déjà eu lieu dans notre pays, et celle-ci comprend la dissertation française, l'oral de français, la pratique professionnelles et les épreuves dites traditionnelles pour les options techniques; la correction manuelle des épreuves hors-session ; la session ordinaire de l'Examen d'Etat, en mode choix multiple; la correction informatisée de la session ordinaire; et la publication des résultats ».

Jacques Odia a rappelé que de 1967 à 1974, l'Examen d'Etat était administré et corrigé en provinces. Mais c'est à partir de 1975 que la correction de cette épreuve nationale a été ramenée à Kinshasa, où elle

était encore corrigée manuellement jusqu'en 2006. Mais auiourd'hui, a-t-il noté avec bonheur, l'avènement des nouvelles techniques de l'information et de la communication a eu un impact positif sur la correction de cette évaluation certificative nationale qui été informatisée depuis 2007. « Cette innovation a eu le mérite, comme on peut le constater, de réduire sensiblement la durée de la correction, et même de la publication des résultats. Cela, à la grande satisfaction des opérateurs pédagogiques, en particulier, et de toute la communauté, en général. Je me rappelle qu'à une année bien déterminée, la correction et la publication ont pris plus de six mois, nous sommes entrés en juillet et nous en sommes sortis en janvier de l'année suivante », a attesté l'IG.

Pour cette année, l'échéancier prévoit le début de la correction dès le 1er juillet, si toutes les malles parviennent à temps. a assuré l'IG. Et d'ajouter : « Nous avons pris toutes les dispositions de telle façon que les malles nous parviennent au jour le jour, Kinshasa ne pose problème, c'est à quelques mètres du centre national d'organisation et de correction. Et là, j'attire l'attention des encadreurs pédagogiques, principalement l'attention de monsieur l'Inspecteur principal, les inspecteurs principaux de Kinshasa, chaque jour à la fin de la journée, les malles doivent parvenir au Centre national de correction, et nous serons regardants là-dessus. La correction commence dès le 1er juillet, et le début de la publication des résultats, c'est aux alentours du 20 juillet ».

Martin Enyimo





AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE









L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un CLIC



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ LE QR CODE



ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso

PRÉSENCE MILITAIRE FRANÇAISE EN AFRIQUE

Le dispositif en voie d'être remanié

Paris finalise ses ultimes arbitrages concernant l'avenir de sa présence militaire sur le continent africain. Un dispositif totalement renouvelé doit être officialisé prochainement. Une équation complexe mêlant considérations stratégiques, logistiques et politiques.

Quelques pays disposant d'accès maritimes et aériens jugés cruciaux vont jouer un rôle central dans le nouveau dispositif militaire français remanié en Afrique. Dans sa quête d'un nouveau souffle pour sa politique africaine, Paris esquisse une géographie sur mesure de ses futures positions, avec la restructuration de son dispositif militaire en Afrique. Ainsi, la création du Commandement pour l'Afrique (CPA) implique une réévaluation des pays les plus stratégiques pour la France. Plusieurs critères semblent guider les choix, au premier rang desquels les accès aériens et maritimes jugés «cruciaux» pour permettre une capacité d'intervention rapide. Selon le site d'information Africa Intelligence, « l'armée française entend en priorité conserver ses accès aériens et maritimes» pour pouvoir intervenir avec «souplesse et réactivité» en cas de crise menaçant

ses intérêts ou ses ressortissants. Ce facteur place en pole position les pays disposant d'infrastructures aéroportuaires et portuaires majeures comme le Sénégal avec Dakar, la Côte d'Ivoire avec Abidjan, ou encore le Gabon avec Libreville. La présence de bases militaires existantes semble également peser lourd dans l'équation. Afrique Intelligent mentionne explicitement les sites d'Abidjan, de Dakar, de Libreville et de N'Djamena comme devant rester dans le nouveau schéma. Si les effectifs v seront considérablement réduits, leur maintien suggère leur importance stratégique dans le calcul français. Au-delà des critères pure-

ment logistiques, les considéra-

tions politiques et sécuritaires

entrent en ligne de compte,

comme l'illustre la référence au

«précédent nigérien». Après le

putsch de 2023, les militaires

français ont été directement

exposés dans ce pays du Sahel,

une situation que Paris souhaite éviter à l'avenir. La stabilité politique des pays partenaires sera donc scrutée de près. En effet, l'expérience nigérienne a démontré les risques encourus lorsque le lien de confiance avec les autorités locales est rompu. Dans cette optique, l'armée française semble opter pour une posture d'accès temporaire plutôt qu'une présence permanente massive. Une approche réaliste qui lui permettra de conserver une liberté d'action et de projection, tout en réduisant son exposition aux aléas politiques régionaux. Sur la base de ces différents éléments, on peut esquisser un classement provisoire des pays africains jugés les plus stratégiques pour le nouveau dispositif français:

1.Sénégal (accès maritimes à Dakar, base existante)
2. Côte d'Ivoire (accès aériens à Abidjan, base existante)

3. Gabon (base à Libreville)

4.Tchad (base à N'Djamena malgré la réduction des effectifs)

5. Autres pays côtiers du Golfe de Guinée (enjeux maritimes)

Une stratégie de points d'appui pour conserver une capacité de projection

«Si elle souhaite poursuivre sa coopération autour d'un partenariat resserré les États concernés, l'armée française entend en priorité conserver ses accès aériens et maritimes», peut-on lire dans l'article d'Afrique Intelligent. Cet extrait illustre la volonté de l'armée française de recentrer sa présence militaire en Afrique autour de quelques points d'appui stratégiques, principalement motivée par la nécessité de conserver une capacité de projection rapide sur le continent. En privilégiant le maintien d'accès aériens et maritimes clés, Paris vise à garantir une mobilité et

une réactivité accrues de ses forces. Cette approche traduit une évolution pragmatique, délaissant une posture d'implantation lourde au profit d'un dispositif plus léger mais hautement manœuvrant. L'objectif est de pouvoir intervenir avec célérité en cas de crise menacant ses intérêts ou ses ressortissants, tout en réduisant son empreinte physique. Les pays d'infrastructures disposant aéroportuaires et portuaires conséquentes, tels que le Sénégal, la Côte d'Ivoire ou le Gabon, constitueront naturellement les pivots de ce nouveau schéma. Leur rôle de plateforme de projection et de nœud logistique sera essentiel pour assurer la fluidité des mouvements de troupes et de matériels. Cependant, comme indiqué plus haut, au-delà des considérations purement opérationnelles, la stabilité politique des partenaires africains demeurera un critère déterminant.

Noël Ndong

La Monusco ferme son bureau névralgique au Sud-Kivu

La Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco) a fermé mardi son bureau névralgique dans la province du Sud-Kivu (Est), une étape vers la fin de la première phase de son retrait du pays après 25 ans de présence.

La mission des Casques bleus a fermé son bureau névralgique à Bukavu, chef-lieu du Sud-Kivu, en présence de la Première ministre de la République démocratique du Congo (RDC), Judith Suminwa Tuluka, et de la cheffe de la Monusco, Bintou Keita. La mission onusienne se retire totalement du Sud-Kivu le 30 juin, comme convenu entre les deux parties,

Au cours de cet événement, la Monusco a fait don d'actifs d'une valeur de dix millions de dollars aux autorités de la RDC et à plusieurs partenaires congolais. Elle a également transféré aux Forces armées de la RDC (FARDC) un héliport nouvellement construit et une base à Rutemba, d'une valeur de 1,5 million de dollars, selon un communiqué publié mardi par la mission onusienne.

«Cela a été un immense effort conjoint avec le gouvernement de la RDC. Malgré les nombreux défis auxquels nous avons été confrontés, le retrait des troupes et des équipements s'est déroulé de manière ordonnée et, malgré les contraintes de temps, la première phase a été largement réussie», a déclaré Bintou Keita. «C'est l'aube d'une nouvelle



Fin de mission de la MONUSCO au Sud-Kivu après plus de 20 ans de service/DR

ère pour la province», a-t-elle

Entamé en janvier 2024, le désengagement de la Monusco du Sud-Kivu a impliqué le transfert aux autorités nationales ou la fermeture de sept bases ou sites, ainsi que de quinze autres installations. Bien qu'elle ait cessé ses opérations dans les bases de Mikenge, Minembwe et Uvira, le transfert aux FARDC sera finalisé dans les semaines à venir, toujours d'après cette mission.

Selon le plan établi par la RDC et l'Organisation des Nations unies (ONU), le désengagement de la Monusco se déroule en trois phases, à commencer par un retrait complet

des composantes militaires et policières de la mission du Sud-Kivu d'ici au 30 juin pour sa composante civile. Les deuxième et troisième phases de ce retrait prévoient un retrait du Nord-Kivu et de l'Ituri, et la Monusco quittera définitivement la RDC au plus tard fin 2024, selon un communiqué publié conjointement par le gouvernement congolais et la Monusco en janvier dernier.

«Bien que la Monusco se soit retirée du Sud-Kivu, nous restons engagés à remplir notre mandat en Ituri et au Nord-Kivu», a souligné Bintou Keita, également représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en RDC.

A partir du 1 er juillet 2024, une équipe résiduelle de trentequatre civils restera au Sud-Kivu pour aider les agences, fonds et programmes des Nations unies à maintenir les réseaux d'alerte communautaire, la protection des enfants et le dialogue avec les communautés, pour que les progrès réalisés en présence de la Monusco soient préservés après le départ des Casques bleus.

Le processus de retrait de la Monusco, présente en RDC depuis 1999, a été déclenché à la demande de Kinshasa, qui la juge inefficace face aux groupes armés qui sévissent dans le pays.

Xinhua

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Le système LMD n'a pas été annulé

Dans un communiqué publié le 24 juin, le cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire a démenti les rumeurs qui circulent depuis le week-end sur l'annulation du système LMD en République démocratique du Congo.

La source dont la réaction est relayée dans la presse fait savoir que le programme du gouvernement prévoit, en son pilier 4, axe stratégique 4.2.1, la poursuite de la mise en place d'un système éducatif performant, inclusif et équitable. L'une des actions identifiées dans ce programme porte sur l'évaluation de la mise en œuvre du programme LMD, qui interviendra au cours de cette année académique. Le cabinet de la ministre annonce. par ailleurs, qu'un calendrier des assises pour l'évaluation du programme LMD sera rendu public dans les tout prochains jours.

nis jours. *Lucien Dianzenza*

MINISTÈRE DES HYDROCARBURES

Des cadres et agents en formation

Afin d'avoir une relève compétente, dynamique et rassurée, le ministère des Hydrocarbures a organisé une formation sur les contrats pétroliers à l'endroit de ses cadres et agents, qui va s'étendre jusqu'au 28 juin pour la première phase et du 1er au 17 juillet pour la seconde.

C'est sur le thème « Initiation amont-aval pétrolier-gaz et à l'économie de la chaîne pétrolière et gazière» que se tient le séminaire de renforcement des capacités des cadres du ministère des Hydrocarbures. Cette démarche s'inscrit dans le vaste programme de formation pluriannuelle envisagé en 2021 par Bruno Jean Richard Itoua, ministre des Hydrocarbures, afin de renforcer les capacités opérationnelles des ressources humaines de son ministère en vue de réduire la symétrie et, bien entendu, pour combler les déficits de connaissances et d'aptitudes pendant les négociations, le suivi et le contrôle des contrats entre l'Etat congolais et les opérateurs pétroliers. Ces formations sont prodiguées par des cabinets locaux qui sont à pied d'œuvre dans la transmission de compétences en vue d'accompagner non seulement le programme du ministère des Hydrocarbures mais également de permettre à ces agents de mettre en pratique les nouvelles connaissances pour le bon fonctionnement de leurs services.

En lançant les travaux, Rachel Ndolou, conseillère du ministre des Hydro-

carbures, a rappelé que la formation ou le renforcement des capacités est la base de la formation et même de la gestion d'une carrière des agents et des cadres. Ainsi, pour ces différentes sessions de formation, elle a sollicité une assiduité constante dans la participation au cours, mais également beaucoup de discipline et de courtoisie entre les apprenants et les formateurs. « Cette formation demeure inclusive et locale, la première table ronde sur le contenu local dans le secteur pétrolier et gazier au Congo, organisée à Brazzaville les 14 et 15 mars 2024, nous conforte dans cette vision de travailler avec les cabinets locaux de formation », a-t-elle dit.

Cette session est centrée sur trois axes majeurs, à savoir la formation initiale destinée aux nouveaux cadres et agents mis à la disposition du ministère des Hydrocarbures, en vue de maîtriser l'essentiel des activités sur toute la chaîne pétrolière et gazière, la formation thématique ou spécialisée pour les cadres et agents dans les domaines spécifiques et enfin la formation managériale réservée aux managers, aux conseillers ainsi qu'aux directeurs généraux et centraux.

Notons que dans le cadre du contenu local, cette activité donne l'opportunité aux agents du ministère des Hydrocarbures de se former sur tout le processus du pétrole, partant de la recherche, de l'exploration jusqu'au développement, l'exploitation, l'abandon et bien évidemment la mise en état des lieux sur lesquels les exploitations ont eu lieu.

Hugues Prosper Mabonzo

« Cette formation demeure inclusive et locale, la première table ronde sur le contenu local dans le secteur pétrolier et gazier au Congo, organisée à Brazzaville les 14 et 15 mars 2024, nous conforte dans cette vision de travailler avec les cabinets locaux de formation »

CONCOURS DE CONTES DE LA JEUNESSE AFRICAINE 2024

GLF accueille les jeunes talents africains

Global landscapes forum (GLF) et l'Initiative des jeunes dans les paysages (YIL) organisent un concours de contes ouvert à toute personne âgée de 18 à 35 ans née en Afrique, vivant en Afrique ou issue de la diaspora africaine.

Le concours est une opportunité de mettre en valeur les talents de la jeunesse africaine sur la façon dont l'Afrique peut régénérer ses paysages, protéger la biodiversité, mener l'action climatique et protéger les droits et les moyens de subsistance de millions de personnes et de partager leurs histoires avec un public mondial

Les candidats ou les candidates doivent partager des histoires qui concordent à leurs pensées, à leurs espoirs et à leurs rêves sur un avenir pour l'Afrique qui valorise la communauté, la collaboration, l'inclusivité et la résilience.

Les histoires doivent être tournées autour des thèmes-clés: la souveraineté alimentaire, les systèmes alimentaires durables, les paysages riches en biodiversité, le régime foncier, la restauration des écosystèmes, le genre, la justice climatique, les droits des autochtones, l'action menée par les com-



munautés, le leadership des jeunes et la finance durable. Les soumissions peuvent prendre diverses formes, notamment arts visuels ou animation : œuvres d'art (peintures, sculptures, dessins, photographies, etc.) ou animations ; vidéo : courts métrages, interviews, documentaires, performances artistiques ; audio : poésie originale, musique, podcasts, ou un autre support créatif qui met en valeur votre point de vue unique.

Des éléments à inclure dans vos histoires : votre nom complet ; votre ville ou village et pays ; le logo de votre organisation, le cas échéant. Si votre candidature est dans une langue autre que l'anglais, veuillez également fournir une transcription en anglais dans la partie correspondante du formulaire de candidature.

Les candidatures seront sélectionnées selon les critères suivants : créativité, passion et originalité; pertinence par rapport aux thèmes décrits ci-dessus vision et voie pour l'avenir de l'Afrique ; clarté d'expression et communication des idées ; impact et efficacité globaux. Les meilleures candidatures seront présentées sur le site Web et sur les réseaux sociaux des organisateurs ainsi que lors de la conférence hybride GLF Africa 2024. Les trois meilleures histoires recevront respectivement des prix de 500, 300 et 200 euros. La date limite d'envoi est fixée au 30 juin. Pour plus d'informations écrivez à Hyginus Laari à h.laari@ci-

for-icraf.org

Rosalie Tsiankolela Bindika

ACTION HUMANITAIRE

Des ménages vulnérables reçoivent des allocations sociales d'appoint

Accompagnée de quelques autorités locales, la ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa, a lancé officiellement, le 24 juin, le paiement des allocations sociales d'appoint (ASA) aux 7778 ménages vulnérables de Pointe-Noire.

Le principal objectif du projet est de fournir une aide d'urgence aux ménages touchés par la crise sanitaire et économique provoquée par la covid-19 et d'accroître l'accès des ménages ainsi que des jeunes vulnérables aux filets sociaux productifs. « Ce projet a pour, entre autres objectifs spécifiques, étendre le programme Lisungi pour le relèvement et le renforcement du système de protection sociale non constructif, assurer l'inclusion productive des jeunes vulnérables âgés de 18 à 35 ans. Le projet couvre les départements de Brazzaville, de Pointe-Noire, du Kouilou, du Niari, de la Lékoumou, du Pool, des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala. Il vise à soutenir 40 000 ménages chroniquement pauvres, 8 000 personnes âgées et handicapées, 40 000 jeunes candidats à l'auto emploi et 5000 jeunes désirant apprendre un métier », a indiqué Antoine Regis



La photo de famille à la fin de la cérémonie/Adiac

Ngakegni, coordonnateur du projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes.

Pour sa part, la ministre

des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a signifié que cette cérémonie marque la relance d'un engagement de très haute

«...Le gouvernent a mis à la disposition du ministère des Affaires

sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire une première

tranche de 2 milliards de francs CFA en vue de prendre en charge

17 778 ménages vulnérables dont 10 à Brazzaville et 7778 à

Pointe-Noire. Aux bénéficiaires de Pointe-Noire, j'espère de tout

cœur que l'aide sociale octroyée va soulager tant soit peu leurs

souffrances et je les invite à en faire bon usage»

portée sociale du gouvernement, pris dans le cadre de l'exécution du Plan d'action 2023- 2026 de la politique nationale d'action sociale. mesures d'atténuation des effets néfastes générés par l'augmentation du prix de carburant et des denrées alimentaires sur la population de Brazzaville et de Pointe-Noire. «C'est dans ce contexte que le gouvernent a mis à la disposition du ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire une première tranche de 2 milliards de francs CFA en vue de prendre en charge 17 778 ménages vulnérables dont 10000 à Brazzaville et 7778 à Pointe-Noire. Aux bénéficiaires de Pointe-Noire, j'espère de tout cœur que l'aide sociale octroyée va soulager tant soit peu leurs souffrances et je les invite à en faire bon usage», a-t-elle déclaré. Précisons que cette opération s'effectue après celle de Brazzaville, le 12 juin dernier. Chaque ménage percevra à travers la Banque postale un montant de 100 000 FCFA.

Ce programme de paiement s'inscrit dans le cadre des

Séverin Ibara

DOLISIE

Vulgarisation du plan de gestion des déchets

Le projet d'accélération de la transformation numérique du Congo (PATN) a organisé, le 24 juin à Dolisie, dans le département du Niari, un atelier de vulgarisation du plan de gestion des déchets des équipements électroniques et électriques.

Financé par la Banque mondiale, le projet qui vise la gestion des déchets des équipements électroniques et électriques issus de toutes les activités liées à la mise en œuvre du PATN s'inscrit dans l'optique de la digitalisation des services administratifs publics du pays, a fait savoir Marie Henriette Tso, déléguée du PATN.

Pour ce faire, a-t-elle dit, le renforcement du cadre juridique s'impose afin de compléter les textes régissant la loi relative à l'impact environnemental.

La collecte de ces déchets d'appareils électroménagers, électroniques et électriques sera facilitée par des prestataires auprès des ménages. Une sensibilisation pédagogique sera faite par les services habilités et des autorités locales au préalable afin de faire adhérer

de traitement où ils seront revalorisés en maréutilisables. tériaux Ces centres de transformation pourraient se situer à l'étranger », a expliqué Marie Henriette Tso.

Notons que la présentation de ce projet a donné lation à l'impact des déchets d'équipements électroniques et électriques. Vingt-deux participants ont pris part à cet atelier, représentant la préfecture, le Conseil départemental. les directions départementales,

« Dans l'ignorance, nous sommes restés longtemps exposer aux risques qu'engendrent les déchets issus d'équipements électroniques et électriques. Il est temps que nous puissions travailler pour arrêter les dégâts de ces déchets sur notre santé »

la population au projet, a-t-elle signalé.

Ces déchets seront conduits pour stockage vers des locaux appropriés avant de les acheminer dans les centres lieu aux échanges fructueux sur la pérennisation de ses activités, la prise en charge des victimes de pollution due aux rayons de ces déchets et sur la sensibilisation de la popu-

entreprises privées de connexion, la société civile et les membres du PATN.

Il sied de signaler que le directeur départemental de l'Environnement du Niari n'a pas été invité à cet atelier. Ce projet qui est né en janvier 2023 sera organisé à Bétou, Ouesso, Oyo, Dolisie et Pointe- noire à la période allant du 24 au 28 juin.

Dans l'ignorance, sommes restés nouslongtemps exposer aux risques qu'engendrent les déchets issus d'équipements électroniques et électriques. Il est temps que nous puissions travailler pour arrêter les dégâts de ces déchets sur notre santé », a déclaré le directeur de cabinet du préfet du Niari, lors de son discours de clôture.

Max Ferhynel Poudi

16 | DERNIÈRE HEURE LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE N° 4781 - mercredi 26 juin 2024

COOPÉRATION

Le président de la République du Congo est arrivé à Moscou

Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, est arrivé à Moscou pour une visite, rapporte Tass.

Son avion a atterri dans l'un des aéroports de la capitale. Le dirigeant congolais a été accueilli par une garde d'honneur. Le 27 juin, M. Sassou N'Guesso s'entretiendra avec son homologue russe Vladimir Poutine. Le président de la République du Congo prévoit de rester en Russie jusqu'au 29 juin.

Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov s'est rendu au Congo les 3 et 4 juin. Il s'est longuement entretenu avec M. Sassou N'Guesso à la résidence présidentielle de la ville d'Oyo. Les deux pays entretiennent activement les contacts, y compris au plus haut niveau. Le dirigeant congolais a souligné la «longue tradition d'amitié et de coopération» entre la Russie et la République du Congo.



russe à Saint-Pétershourg, Russie, dimanche 30 juillet 2023 © Alexander Kazakov / Soutnik, Kremlin via AP

DÉCOUVERTE

Tass

La ministre de la Réforme des institutions du Gabon au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

En séjour à Brazzaville dans le cadre des festivités marquant la célébration des quarante ans de la Fondation Congo Assistance, la ministre gabonaise de la Réforme des institutions de l'État, Murielle Minkoue Mezui ép Mintsa-Mi-Owono, a visité le mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza.

ministre Murielle Minkoue Mezui ép Mintsa-Mi-Owono a été reçue par la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélinda Ayessa. Elle a expliqué à sa visiteuse ce patrimoine qui retrace une partie de l'histoire du Congo ainsi que l'itinéraire des expéditions de l'explorateur franco-italien, Pierre Savorgnan de Brazza.

A l'issue de la visite, la ministre gabonaise de la Réforme des institutions de l'État s'est dite émerveillée de ce qu'elle a vu et entendu de l'histoire de ces deux pays et deux peuples frères. « Il est difficile de mettre des mots sur ce que je ressens, je ne m'y attendais pas. C'est vraiment un honneur. C'est avec beau-



La directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza recevant la ministre gabonaise à son arrivée/DR

coup de respect que je me suis inclinée sur la dépouille de Pierre Savorgnan de Brazza, un

illustre Européen qui a permis à nos deux pays de ne faire qu'un à travers son peuple. Merci

à Mme Bélinda Ayessa et au Congo de m'avoir permis de passer ce moment très agréable de

recueillement. Cela va me permettre, en repartant dans mon pays, de voir avec mes collègues comment faire remettre en place ce pont qui a été mis en place par Savorgnan de Brazza, et comment le remettre en place à travers différentes actions comme celles menées par Mme Belinda Ayessa. Je n'ai même pas envie de partir. Sincèrement, si je n'avais pas d'autres obligations, je resterai volontiers ici, merci beaucoup », a-t-elle déclaré.

Enfin, Murielle pour Minkoue Mezui ép Mintsa-Mi-Owono, les Congolais et les Gabonais ont en mémoire l'histoire commune qui relie leurs deux pays.

Bruno Zéphirin Okokana